



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2365

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association Accueil des Villes Françaises Lyon-Rhône -AVF-, sise 5 place de la Baleine à Lyon 5e, pour son programme d'accueil des nouveaux arrivants à Lyon - Année 2016

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2365 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES LYON-RHONE -AVF-, SISE 5 PLACE DE LA BALEINE A LYON 5E, POUR SON PROGRAMME D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS A LYON - ANNEE 2016 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 29 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Accueil des Villes Françaises Lyon-Rhône », présente dans plus de 350 villes françaises, a été créée au niveau national en 1964 et fête cette année son 50^e anniversaire. L'antenne lyonnaise a été créée en 1967 et compte désormais plus de 1 100 adhérents de 50 nationalités différentes.

L'Association « AVF Lyon-Rhône », dont le siège social se situe 5 place de la Baleine à Lyon 5^e, est une Association régie par la loi 1901 qui a pour objet principal d'accueillir les personnes et les familles nouvellement arrivées à Lyon. Il s'agit de faciliter la mobilité de tous ceux qui changent de ville, de région ou de pays pour des raisons professionnelles ou personnelles, en les aidant à s'intégrer à leur nouvel environnement géographique et humain. L'Association « AVF Lyon-Rhône » s'adresse aussi aux entreprises qui sont à l'origine de ces mutations.

L'action de l'Association « AVF Lyon-Rhône » se décline au plus près des habitants avec des antennes dans plusieurs quartiers de Lyon dont Lyon Ouest, Jean Macé, Tête d'Or, Château Sans-Souci, Presqu'île, mais aussi dans le reste de l'agglomération lyonnaise à Tassin, Saint Didier au Mont d'Or et Oullins.

Chaque nouvel arrivant est accueilli par un bénévole et se voit remettre un dossier de pré-accueil avec l'ensemble des informations pratiques sur Lyon. L'Association « AVF Lyon-Rhône » s'appuie pour cela sur un réseau de 170 bénévoles ayant tous vécu eux-mêmes le déracinement.

En 2015, l'Association « AVF Lyon-Rhône » a accueilli, grâce aux 1 115 adhérents, près de 251 nouveaux arrivants, soit une augmentation constante de son activité, identique à celle des années précédentes.

L'Association « AVF Lyon-Rhône » organise également des rencontres toutes les semaines dans les différentes antennes de quartiers, des animations régulières (marches, lectures, cinéma, conversations en langues étrangères, etc.) et des sorties ponctuelles (visites, conférences, etc.). Ce sont au total, plus de 50 animations qui ont été organisées durant l'année 2015.

Les activités de l'Association « AVF Lyon-Rhône » présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles s'adressent principalement aux nouveaux résidents lyonnais. En effet, ces activités, exercées principalement sur le territoire lyonnais, font de cette association une structure d'appui

incontournable pour accompagner l'installation des nouveaux arrivants et participe de manière efficace à la qualité de l'accueil dans notre ville.

Par délibération n° 2015/1351 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a attribué une subvention d'un montant de 5 000 € au profit de l'Association « AVF Lyon-Rhône », pour la mise en œuvre de son programme d'accueil des nouveaux arrivants à Lyon, sur l'année 2015.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 5 000 € à l'Association « Accueil des Villes Françaises Lyon-Rhône » sur un budget prévisionnel prévu par l'Association de 72 535 € pour la mise en œuvre de ses activités liées à l'accueil de personnes et familles nouvellement arrivées à Lyon, sur l'année 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu la délibération n° 2015/1351 du 28 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association « Accueil des Villes Françaises Lyon-Rhône », sise 5 place de la Baleine à Lyon 5^e, pour son programme d'accueil de nouveaux arrivants à Lyon, pour l'année 2016.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2016, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS (ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE